



## **Comité Technique Local du 17 juillet 2020**

### **Déclaration liminaire de CFTC DDFiP Pas-de-Calais**

Vous nous avez convoqué ce jour du 17 juillet 2020 pour participer à un Comité Technique Local. Ce C T L est totalement incohérent , que cela soit sur la forme ou sur le fond. C'est même étonnant que vous ayez pensé à faire un CTL dans de telles conditions, mais, nous savons bien que l'on peut s'attendre à tout et n'importe quoi dans notre administration.

Sur la forme, la date de ce CTL, au cas, ou vous ne le sauriez pas, ce trouve en pleine période estivale, période au cours de la quelle nous, tous les agent/e/s des finances du Pas de Calais, et même certainement vous prennent des congés. Environ la moitié de l'effectif sera donc absent. Et pendant cette période, l'autre moitié des collègues devra donc assurer le remplacement de ceux/celles en congés. Raison pour laquelle, nous vous avons demandé de reporter ce CTL au mois de septembre, mais, vous n'avez pas accepté, malgré les demandes de plusieurs organisations syndicales. Alors, une fois de plus, nous vous disons que le choix de cette date est un très mauvais choix. Mais, manifestement vous n'avez toujours pas compris pourquoi ne pas tenir de CTL en Juillet.

Sur le fond, ce CTL est aussi un peu incohérent. Vous avez mis à l'ordre du jour des sujets plus que très importants, nous dirions, même capitaux. Il s'agit du projet de nouveau calendrier des opérations relatives à la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, par exemple, ou du versement de la prime COVID, des mouvements locaux de mutations, ou encore de l'ordonnance congés et sur l'indemnité de rupture conventionnelle. Tous ces points capitaux, vous les considérez comme des informations, et donc, vous ne soumettez strictement rien aux votes des organisations syndicales. Dans ce cas, compte tenu de votre vision des choses, il était bien plus simple de faire juste une petite réunion

pour informer les O S, en courant, et sans rien écouter. Nous prenons donc acte de ce que vous nous avez déclaré dans votre mail du 6 juillet au sujet des prochains C T L. Celui d'aujourd'hui est donc purement informatif, mais, le ou les prochains devraient être plus formels avec des propositions de Votes.

CFTC DDFiP Pas-de-Calais souhaite aussi vous informer, car manifestement vous semblez l'ignorer, des situations très contraignantes et très difficiles que certains collègues rencontrent dans le cadre de leur future affectation du mois de septembre, suite à leur mutation dans notre département. En effet, des collègues venant de département parfois très loin du notre, et qui doivent prendre leur fonction au 1<sup>er</sup> septembre, n'ont appris leur affectation que hier, le 16 juillet... Comment peut-on envisager une telle aberration administrative. Ils doivent trouver un logement, une école pour leurs enfants en 6 semaines. C'est vraiment une façon plus que honteuse de gérer le personnel. Nous tenons à vous rappeler que dans un passé peu lointain, du temps de l'ex-Trésor Public, il n'y avait JAMAIS de CTL ou de CAP après le 30 juin, et, les collègues étaient informés au minimum 2 mois avant leur affectation définitive, ce qui leur donnait un peu le temps de gérer leur vie familiale. Mais, manifestement, vous ignoriez la chose.

#### Les représentant(e)s CFTC DDFiP Pas-de-Calais en C T L

Nathalie Jeamart	Titulaire	Trésorerie de Lievin
Véronique Vicari	Experte points 4 et 5	P C E Arras
Gabriel Gaillard	Expert points 1, 2 et 3	E D R 62

